

Réf: Dossier 453517

Avis de constitution

SOCIETE « MANLOUA AGRO AVICOLE BUSINESS SARLU »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MAROC AU FEU DE
L'ENTENNE NON LOIN DU COLLEGE GROUPE SCOLAIRE
WOBIN, Lot 1828, Ilot 79

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2025 et enregistrés au CEPICI le 30/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANLOUA AGRO AVICOLE
BUSINESS SARLU »

Objet : - ELEVAGE DE POULET
- ACHAT ET VENTE DE COPEAUX
- AGRICULTURE
- PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ALIMENT DE
VOLAIL
- COMMERCE GENERAL.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MAROC AU FEU DE
L'ENTENNE NON LOIN DU COLLEGE GROUPE SCOLAIRE
WOBIN, Lot 1828, Ilot 79

Dirigeant(s) Mlle BAMBA MANLOUA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10806 du 24/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI